

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PAR LES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra, le 8 février 2022, sans public, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1	Adresse civique :	52, rue Guy-Lauzon
	Numéro de cadastre :	6 390 620
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter l'empiètement d'un escalier dans la marge avant à 2,46 mètres au lieu de 2 mètres; Afin de rendre conforme le bâtiment unifamilial isolé au règlement de zonage n° URB 300
2	Adresse civique :	35, rue Jacques-Poupart
	Numéro de cadastre :	4 006 196
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> Réduire la marge latérale à 1,5 mètre de la ligne de lot au lieu de 2 mètres; Afin de rendre conforme l'agrandissement du bâtiment unifamilial isolé au règlement de zonage n° URB 300
3	Adresse civique :	75-107, rue Théophile-Brassard
	Numéro de cadastre :	6 242 617
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> Autoriser un lot d'une largeur de 8,13 mètres, alors que la grille des normes et des usages C-208 stipule que la largeur minimale pour un terrain permettant l'usage commercial est de 40 mètres ; Afin de rendre conforme le lotissement au règlement de zonage n° URB 300
4	Adresse civique :	344, chemin du Fleuve
	Numéro de cadastre :	3 910 015
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> Permettre une enseigne apposée à plat sur le mur du bâtiment d'une superficie de 3,71 mètres carrés au lieu de 3 mètres carrés; Afin de rendre conforme l'enseigne au règlement de zonage n° URB 300
5	Adresse civique :	18 rue Le Boisé
	Numéro de cadastre :	3 652 944
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la profondeur d'un garage attenant à 15,83 mètres au lieu de 13,17 mètres; Afin de rendre conforme l'agrandissement du garage attenant au règlement de zonage n° URB 300

6	Adresse civique :	100, rue Leroux
	Numéro de cadastre :	2 045 550
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter la superficie de la remise à 24,5 mètres carrés au lieu de 20 mètres carrés ; • Permettre une remise à 1 versant au lieu de 2; • Augmenter la hauteur de la remise à 2,74 mètres au lieu de 2,5 mètres ; • Augmenter la superficie de patio au sol à 60% de la superficie du bâtiment principal au lieu de 35 % soit 94,41 mètres carrés au 55,48 mètres carrés ; <p>Afin de rendre le tout conforme au règlement de zonage n° URB 300</p>
7	Adresse civique :	271, chemin du Fleuve
	Numéro de cadastre :	1 687 321
	Nature et effets de la demande :	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la transformation du garage attenant en pièce habitable avec une marge latérale de 1,96 mètre au lieu de 2,0 mètres; • Régulariser la marge latérale totale du bâtiment unifamilial à 4,46 mètres au lieu de 6 mètres; • Autoriser une aire de stationnement en façade du bâtiment principal; • Autoriser un accès extérieur supplémentaire en façade du bâtiment autre que celui de la porte d'entrée du logement principal; • Autoriser une deuxième porte d'entrée en façade du bâtiment principal; <p>Afin de rendre conforme la transformation du garage attenant en logement bigénération au règlement de zonage n° URB 300</p>

En vertu de l'arrête ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020, toute personne intéressée qui désire se faire entendre lors de cette séance par les demandes de dérogations mineures doit s'adresser, **par écrit avant 16 h 30 le 7 février 2022**, auprès de la soussignée, à greffe@coteau-du-lac.com ou dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville sis au 342, chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac, Qc, J0P 1B0 ou par la poste au 342, chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac, Qc J0P 1B0 (**ne pas oublier de tenir compte du délai postal**).

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 19^e jour du mois de janvier 2022



Chantal Paquette, OMA
Assistante-greffière